



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale

- Vu l'arrêté du 8 août 2017 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture du concours interne de recrutement de psychologues de l'éducation nationale stagiaires,

- Vu l'arrêté du 16 octobre 2017 nommant Monsieur Aziz JELLAB, inspecteur général de l'éducation nationale, président du jury du concours interne de recrutement de psychologues de l'éducation nationale stagiaires ouvert au titre de la session 2018,

- vu les propositions du président de jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne de recrutement de psychologues de l'éducation nationale, spécialité "éducation, développement et apprentissages" et spécialité "éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle" est constitué comme suit pour la session 2018 :

Président

M. Aziz JELLAB
Inspecteur général de l'éducation nationale

Académie de PARIS

Vice-Présidente

Mme Chantal BLANCHARD
Inspecteur d'académie/Inspecteur pédagogique régional

Académie de ROUEN

Secrétaire Général

M. Bruno ETIENNE
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie d' ORLEANS-TOURS

Secrétaire Générale

Mme Sandrine PUPPINI
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de REIMS

Membres du jury

Mme Valérie AIRAUDI
Conseiller principal d'éducation

Académie de TOULOUSE

M. Marc BAECKEROOT
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de LILLE

M. Hervé BAERT
Personnel de direction

Académie de RENNES

Mme Isabelle BARON
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de CORSE

M. Jean-Pierre BELLIER
Inspecteur général de l'éducation nationale

Académie de PARIS

M. Fabien BERTELOOT
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de LILLE

M. Lucas BERTOCCHI
Psychologue de l'éducation nationale

Académie de NICE

M. Philippe BEUCLER
Psychologue de l'éducation nationale

Académie de BESANCON

Mme Marie Claude BONIN
Personnel de direction

Académie d' ORLEANS-TOURS

Mme Sophie BRUNETEAUX
Psychologue de l'éducation nationale

Mme Karine CHASSAGNE
Psychologue de l'éducation nationale

Mme Nathalie COLLET-MENIER
Psychologue de l'éducation nationale

Mme Gwenola DAVID
Psychologue de l'éducation nationale

Mme Myriam DE LEONARDIS
Professeur des universités

M. Luc DELOIRE
Psychologue de l'éducation nationale

Mme Marie-Fabienne GAUCHOU
Psychologue de l'éducation nationale

M. Noredine HAMADI
Psychologue de l'éducation nationale

M. David HARTMANN
Personnel de direction

M. Daniel KEDINGER
Psychologue de l'éducation nationale

Mme Beatrice KUNEGEL
Psychologue de l'éducation nationale

M. Henrick MAGINELLE
Conseiller principal d'éducation

Mme Aurelie MOUROU
Psychologue de l'éducation nationale

Mme Séverine NAFATI
Psychologue de l'éducation nationale

Mme Sandra PAUGET
Psychologue de l'éducation nationale

M. Jean-Luc PROUST
Psychologue de l'éducation nationale

M. Bernard ROBIN
Psychologue de l'éducation nationale

Mme Danielle STENGER
Inspecteur de l'éducation nationale

Mme Marie-France THOMANN
Psychologue de l'éducation nationale

Mme Martine VASSAIL
Professeur des écoles

Académie de VERSAILLES

Académie de LIMOGES

Académie de RENNES

Académie de NANTES

Académie de TOULOUSE

Académie de LYON

Académie de VERSAILLES

Académie de TOULOUSE

Académie de STRASBOURG

Académie de BESANCON

Académie de NANCY-METZ

Académie de LILLE

Académie de NICE

Académie de LILLE

Académie de DIJON

Académie d' ORLEANS-TOURS

Académie de POITIERS

Académie de TOULOUSE

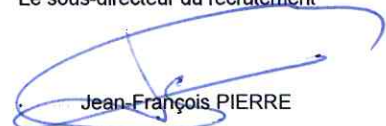
Académie de STRASBOURG

Académie de MONTPELLIER

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 16 novembre 2017

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,
Le sous-directeur du recrutement


Jean-François PIERRE